



235 MILLIARDS DE DOLLARS DE TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ

ENTREVUE
HUGUETTE LABRECQUE


DÉZO




Voilà la valeur économique réelle du travail non rémunéré et non comptabilisé effectué par les femmes au Canada. On pense aux tâches domestiques, aux soins donnés aux enfants, à l'aide apportée aux parents âgés, au bénévolat.



Tout ce travail mérite d'être reconnu, selon Huguette Labrecque, présidente de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS). Depuis 35 ans, cet organisme s'emploie à améliorer les conditions de vie et de travail des femmes.



Madame Labrecque a une longue expérience d'engagement social, politique et communautaire. Elle nous livre ici ses réflexions sur le rôle social des femmes et sur les luttes qu'elles doivent continuer à mener.



En 1999, elle recevait le prix Hommage bénévolat - Québec. Elle a aussi participé à plusieurs événements d'envergure dont la Conférence internationale des femmes de la francophonie en 2000 au Luxembourg et la Conférence mondiale des Nations Unies sur la condition des femmes à Beijing en 1995.

RND Quels changements majeurs ont marqué la condition des femmes depuis 40 ans?

Soulignons d'abord que le droit à la fécondité responsable a été un élément déclencheur. Les femmes ont enfin pu choisir le nombre d'enfants qu'elles désiraient avoir et le moment de leur grossesse. Au début des années 60 sont donc apparues, au Québec, des cliniques de planification des naissances. Dans ce contexte de choix liés à la maternité, les femmes ont aussi exploré les possibilités de travailler à l'extérieur du foyer.

C'est d'ailleurs un autre changement majeur : l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail. Ce phénomène a en effet donné lieu à l'adoption de plusieurs mesures sociales, dont les congés de maternité, les assurances parentales et les garderies. Il a aussi entraîné une réflexion sur la conciliation travail-famille, l'autonomie financière des femmes et les mécanismes à mettre en place pour que ces dernières ne s'appauvrissent pas pendant leur grossesse.

Parmi les autres changements importants qui ont marqué la condition féminine figure aussi le droit à l'éducation. L'éducation favorise l'accès à des métiers intéressants et permet d'avoir une vie professionnelle enrichissante. Le fait que les femmes soient plus instruites a soulevé par ailleurs différentes questions dans la société. Pensons aux rapports égalitaires entre les hommes et les femmes, aux mesures à mettre en place pour favoriser la participation des femmes au monde du travail. Tout cela impliquait un important changement de mentalité.

Par ailleurs, plusieurs lois ont contribué à l'amélioration de la condition féminine. Au début des années 60, les

femmes ont obtenu le droit de pouvoir signer des contrats sur le plan juridique. Elles ont également gagné petit à petit la sphère politique. Pensons à madame Thérèse Casgrain qui a fondé la Fédération des femmes du Québec en 1966 et qui a été nommée au Sénat en 1970. On ne pouvait imaginer de changements à la situation des femmes sans l'action politique de militantes comme elle.

Des mesures sociales ont également permis de s'attaquer au problème de la violence faite aux femmes. Le gouvernement a financé, par exemple, des maisons d'hébergement pour les victimes de violence. On a aussi reconnu le travail des femmes collaboratrices dans une entreprise familiale. Les gouvernements provincial et fédéral ont accordé une valeur économique à ce travail. Cette importante reconnaissance est d'ailleurs liée à l'adoption, plus tard, de la *Loi sur le patrimoine familial* qui vise le partage équitable des biens acquis par le couple à l'intérieur du mariage.

En somme, on peut affirmer qu'au cours des 40 dernières années des lois et des mesures ont démontré la nécessité d'apporter des changements à la condition des femmes. Malheureusement, cette volonté ne s'est pas toujours traduite par des améliorations substantielles, parce que les changements de mentalité n'ont pas suivi. Par exemple, même si une loi accorde maintenant le droit à l'assurance-maternité, des femmes hésitent encore à demander congé à leur employeur.

Le fait d'adopter des lois ne suffit donc pas. Il faut mettre en place des mécanismes pour faire en sorte que ces améliorations soient significatives dans

la pratique, qu'elles touchent la vie de la famille ou les conventions de travail. Ainsi, même si les femmes ont acquis plusieurs droits au cours de ces années, l'écart entre les mesures sociales mises de l'avant et les changements de mentalité freine en quelque sorte l'amélioration de leur condition. Voilà pourquoi certaines femmes préfèrent ne pas avoir d'enfants plutôt que de réclamer leur droit.

RND La maternité serait-elle devenue un problème dans notre société ?

Je dirais plutôt que la maternité, l'une des grandes contributions des femmes à la société, soulève aujourd'hui des questions, notamment en ce qui a trait à la réorganisation du travail. Tout le monde est en accord avec le principe de l'autonomie financière des femmes. Elles ne doivent plus dépendre ni d'un conjoint ni de l'État. On connaît trop les conséquences négatives de la dépendance financière.

Pour obtenir cette autonomie, les femmes ont donc pris leur place sur le marché du travail. Par contre, celles qui ont choisi d'avoir des enfants se retrouvent souvent en situation de pauvreté. Pourquoi ? Parce que la maternité demeure du domaine privé, c'est-à-dire qu'elle ne fait pas partie actuellement des projets de société. Si tel était le cas, les femmes pourraient profiter de mesures de conciliation travail-famille, d'un régime d'assurance parentale universel, par exemple.

Au contraire, l'organisation actuelle du travail ne tient pas compte de la réalité. Avoir des enfants comporte en effet des exigences qui entrent en conflit avec celles du monde du travail, de

plus en plus soumis aux impératifs de la compétitivité. Travailler aujourd'hui, dans le contexte de la mondialisation des marchés, n'est plus qu'une affaire de compétence. C'est aussi une forme d'engagement. La personne qui travaille doit être disponible et capable d'adaptation. Dans ces conditions-là, il devient difficile d'assumer, en plus, un rôle parental. Certaines femmes y arrivent bien sûr, mais avec déchirements, épuisement et insatisfaction.

La maternité demeure du domaine privé. Elle ne fait pas partie actuellement des projets de société.

Les femmes qui ont opté pour la maternité sont donc conscientes qu'elles doivent réintégrer le marché du travail pour survivre sur le plan financier. Elles savent aussi qu'elles devront répondre aux exigences de plus en plus élevées, liées à leur fonction. Elles auront, par conséquent, moins de temps à consacrer à leurs enfants. C'est là le prix à payer pour les familles. Et ce prix n'est pas moins cher pour les employeurs.

En effet, le taux d'absentéisme monte en flèche dans les milieux de travail, sans parler des problèmes de santé qui touchent de plus en plus de gens. Voilà qui coûte beaucoup d'argent aux entreprises. Si l'on veut redonner un visage plus humain à la société, n'est-il pas grand temps de réfléchir aux enjeux de l'organisation du travail ?

Il faudrait que l'on juge important d'avoir des enfants, que l'on adopte une véritable politique qui tienne



Pour permettre à la vie de prendre racine, il faut une politique qui tienne compte des besoins des familles.

compte des besoins des familles, que l'on reconnaisse notamment la valeur du travail invisible. En somme, il faudrait permettre à la vie de prendre racine. Actuellement, trop de couples se retrouvent en situation de survie et hésitent à mettre au monde un enfant. Je crois aussi que l'on aurait intérêt à redécouvrir des valeurs autres que l'appât du gain et la surconsommation. Il faudrait enfin des changements en profondeur dans l'organisation du monde du travail. Mais, comme le soulève si bien le démographe Jacques Henripin, la société est-elle prête à débattre de la valeur d'un enfant et des mesures qui doivent être mises en place pour soutenir les familles ? La question se pose.

RND Que signifie l'expression « travail invisible » ?

Le travail invisible renvoie à des tâches non rémunérées, liées à la vie domestique, à l'éducation et à la santé. Il est surtout exécuté par les femmes et est

principalement lié à la reproduction. Ajoutons que le travail invisible peut être de nature privée ou sociale.

Le volet privé touche essentiellement la vie domestique. Il fait référence aux services et aux biens que peuvent se donner des personnes autonomes, qu'il s'agisse d'un conjoint, de grands enfants ou d'autres adultes. L'entretien du foyer, la confection des repas et les courses relèvent ainsi du privé. Ces tâches peuvent être accomplies pour soi-même ou pour un ensemble de personnes.

Le volet social, lui, touche plutôt à l'éducation et à la santé. Les enfants et les personnes en perte d'autonomie en sont les principaux bénéficiaires. Il comprend tout ce qui est lié au rôle parental : mettre au monde des enfants, les éduquer, voir à leur épanouissement et à leur santé. Prendre soin d'un parent en perte d'autonomie fait aussi partie de cette catégorie.

Autre caractéristique du travail invisible : il a une valeur de remplacement.

C'est-à-dire que la même tâche accomplie gratuitement pourrait être effectuée par une autre personne qui, elle, serait rémunérée.

Prenons le cas, par exemple, des éducatrices en garderie qui veillent au bien-être et à l'épanouissement des enfants en l'absence des parents. Pensons aussi à celles que l'on nomme les «aidantes naturelles» dans la réforme de la santé. Ce sont souvent des femmes à qui l'on demande de prendre en charge des proches en perte d'autonomie. Encore là, on ne reconnaît pas de valeur économique à ce travail. Les tâches inhérentes à cette responsabilité doivent être accomplies en toute générosité.

Rappelons qu'il y a une quinzaine d'années, ce même travail était effectué par des personnes à qui l'on versait un salaire. Tranquillement, ce travail a glissé vers le travail invisible. De plus en plus, on demande aux familles de jouer ce rôle, sauf que, dans les faits, ce sont essentiellement des femmes qui assument cette fonction.

À l'échelle mondiale, on dit que les femmes réalisent environ les deux tiers des heures de travail invisible. De plus, la plupart des tâches qu'elles accomplissent ne sont pas rémunérées. Il n'est donc pas étonnant que des groupes militent pour la reconnaissance du travail invisible.

RND Pourquoi devrait-on reconnaître le travail invisible ?

Le travail invisible représente un poids économique énorme à l'échelle internationale. À l'heure actuelle, les Nations Unies estiment à 11 000 milliards de dollars américains la valeur annuelle du travail invisible et non rémunéré fait par les femmes. Regardons maintenant

dans notre propre cour. Au Canada, dans les jeunes familles qui disposent de deux salaires, les femmes consacrent en moyenne 72 % plus de temps aux soins donnés aux enfants que les hommes. Ce travail invisible n'est pas comptabilisé dans le produit national brut, mais il a une valeur. À preuve, si vous ne le faites pas, d'autres personnes le feront à votre place et elles seront rémunérées. Ne pas reconnaître le travail invisible équivaut donc à maintenir les femmes dans la pauvreté.

C'est aussi une forme de discrimination. En n'accordant pas de valeur à ce travail, on dévalorise du même coup la personne qui l'accomplit. Car, l'être humain puise sa valeur dans la reconnaissance par les autres de son travail. Quelle question posez-vous le plus souvent à quelqu'un que vous rencontrez pour la première fois ? «Que faites-vous dans la vie ?» Si cette personne répond qu'elle travaille à la maison, votre conversation sera sans doute de courte durée. Par contre, si elle affirme être avocate ou professeure, la discussion ira bon train. Tout cela parce cette personne a un statut et que son travail a une valeur marchande.

Or, de nombreuses femmes travaillent une grande partie de leur vie, sans qu'on reconnaisse leur apport. Souvent même, leur travail permet à la famille de limiter ses dépenses. Par exemple, on n'aura pas à recourir aux services d'une femme de ménage ou d'une couturière. On n'investira pas dans les repas cuisinés. L'absence de reconnaissance de ce travail invisible est totalement inéquitable pour les femmes qui assument une grande part de ces tâches.

Pour pallier cette grave lacune, il faudrait donc rendre visible le travail



*Dans les familles
qui disposent
de deux salaires,
les femmes
consacrent
trois fois plus
de temps aux enfants
que les hommes.*

non rémunéré dans le monde, en l'intégrant au produit national brut. Cette mesure a d'ailleurs été recommandée aux grandes conférences internationales des Nations Unies sur les femmes. À Nairobi en 1985 comme à Beijing en 1995, on a en effet tenté de faire reconnaître et de faire adopter par les pays concernés des mécanismes pour mesurer, évaluer et comptabiliser le travail invisible.

Quand on accordera enfin une reconnaissance économique à ces tâches fantômes, on aura éliminé une bonne part de la discrimination qui règne dans les rapports entre les hommes et les femmes. Qu'une personne prenne soin des enfants ou de gens en perte d'autonomie, qu'elle effectue des tâches dans une industrie ou qu'elle offre des services professionnels, elle a une valeur parce que le travail qu'elle accomplit est essentiel à la communauté dans laquelle elle vit. Voilà pourquoi il est si important de reconnaître le travail invisible.

RND La conciliation travail-famille demeure-t-elle l'apanage des femmes ?

Précisons d'abord qu'on ne fait pas référence ici seulement au partage des responsabilités et des tâches, aspect souvent discuté quand on parle de rapports égalitaires entre les hommes et les femmes. La conciliation travail-famille concerne toute l'organisation de la vie. Autrement dit, à partir du moment où l'on a des enfants, comment concilie-t-on vie de famille et vie professionnelle ?

À l'ère du libre-échange, le marché du travail est de plus en plus compétitif. Pour atteindre au moins le seuil de rentabilité, les entreprises exigent de leurs employés une disponibilité entière, en plus d'une grande compétence. Quand l'ordre économique commande toujours plus de profits, les chefs d'entreprise mettent en place des moyens pour prospérer.

Mais ces moyens ont malheureusement peu à voir avec les besoins des employés de l'entreprise. On a vu apparaître, par exemple, le travail à forfait, le travail à temps partiel, le travail autonome. Pour les employés, cette situation rime avec absence d'avantages sociaux, de permanence et des conditions de travail difficiles, statut précaire et impossibilité de se syndicaliser.

Dans ce contexte de compétitivité, l'homme qui souhaite prendre un congé parental parce que sa femme va accoucher est regardé de travers. Celui qui veut consacrer plus de temps à son enfant malade est perçu comme un travailleur qui nuit, en quelque sorte, à la productivité de l'entreprise.

Dans un contexte de compétitivité, l'homme qui souhaite prendre un congé parental est souvent regardé bizarrement.

En revanche, on ne se gênera pas pour convoquer une réunion à cinq heures du soir, soit au moment où les enfants doivent quitter la garderie. On demandera aussi aux employés de suivre une formation intensive la fin de semaine, alors que c'est le seul temps que l'on peut vraiment partager en famille.

Nul doute que la conciliation travail-famille dépend d'abord de la réorganisation du monde du travail. On revient à la question de départ : le fait d'avoir des enfants représente-t-il une valeur importante dans notre société ? Si oui, quelles mesures permettraient aux hommes et aux femmes d'assumer leur responsabilité de parents, tout en étant productifs au travail et autonomes fi-

nancièrement ? Une fois qu'on aura réfléchi et qu'on aura mis en place les mesures facilitant la conciliation travail-famille, les hommes et les femmes pourront vivre plus harmonieusement leurs rôles parental et professionnel.

J'affirmais plus tôt que la conciliation travail-famille demeurait l'apanage des femmes. En fait, les hommes n'ont pas le réflexe de gérer la vie de la famille. Ils ne penseront pas, par exemple, emmener les enfants chez le médecin ou aller rencontrer les professeurs à l'école. Et même s'ils ont la volonté de le faire, ils n'auront pas le réflexe de se battre pour pouvoir s'absenter du bureau. Au premier obstacle, ils diront à leur conjointe : « J'peux pas. Vas-y, toi. » Et il est bien difficile de les juger sévèrement parce que le monde du travail n'est pas organisé en fonction des responsabilités que doivent assumer les employés parents.

RND La responsabilité de la famille repose-t-elle alors entièrement sur les épaules des femmes ?

J'aimerais bien répondre à cette question par la négative. Malheureusement, la réalité correspond davantage à l'équation responsabilité de la famille = femme. Quand un couple choisit de vivre ensemble, l'homme et la femme se partagent généralement les choses à faire. L'un passe l'aspirateur, l'autre prépare les repas. Habituellement, cette distribution des tâches n'occasionne pas de problèmes particuliers. Mais, le partage des responsabilités nécessite des ajustements quand arrivent les enfants.

Il faut dire que, dans le passé, l'homme était pourvoyeur et la femme, travailleuse au foyer. Celle-ci planifiait, organisait, gérait la vie de la famille.



Des femmes militent pour pouvoir laisser en héritage autre chose que la pauvreté.

Depuis qu'elle travaille à l'extérieur, la femme ne tient plus à assumer seule le rôle d'ingénieur domestique. L'homme, lui, comprend souvent mal la nuance. Une fois l'aspirateur passé, la vaisselle lavée et la lessive terminée, il croit que tout est sous contrôle. Il oublie toute la planification et la gestion que suppose la vie en famille.

Je me souviens encore de cet homme qui me racontait : « Je suis découragé. Ma blonde m'en veut parce qu'elle est fatiguée de me demander de passer l'aspirateur ou de faire la vaisselle. Pourtant, je les fais ces tâches-là ! » Au fond, ce que voulait signifier cette femme, c'est qu'elle en avait assez de planifier et de demander. Elle aurait aimé que son conjoint pense lui-même à passer l'aspirateur ou à faire la

vaisselle. Elle souhaitait aussi qu'il prévoit l'achat de bottes de printemps pour les enfants, qu'il planifie le scénario des vacances d'été. C'est toute cette gestion de la vie de famille qu'elle aurait voulu partager.

Les choses tendent à s'améliorer, mais il reste des efforts à faire. Du côté des femmes, il faut donner l'espace nécessaire à l'autre pour qu'il s'engage dans la gestion de la sphère domestique. Pour les hommes, le défi consiste à apprendre vite, pour éviter les tensions, l'usure du couple et pour atteindre un équilibre dans le partage des responsabilités liées à la vie familiale.

Ce travail nécessite de part et d'autre de la bonne volonté. Chacun doit prendre en compte le milieu d'où vient l'autre, les intérêts qu'il a, la culture

dans laquelle il a baigné. Le fait de se mettre comme ça dans la peau de son conjoint ouvre la porte à une plus grande compréhension de ses intentions et à des échanges constructifs en vue de mieux partager les responsabilités de la sphère domestique.

RND Comment décririez-vous la situation économique des femmes en 2001 ?

Je serais tentée de dire que la situation économique des femmes s'est améliorée depuis que celles-ci sont sur le marché du travail. En effet, certaines occupent des fonctions intéressantes et touchent un bon salaire. D'autres n'ont malheureusement pas cette chance. Pour diverses raisons – manque de formation, perte d'emploi, grossesse, – ces femmes sont entrées dans la spirale de la pauvreté. Déjà, en 1970, à l'occasion de la Commission sur la situation des femmes au Canada, on déplorait ce phénomène de pauvreté. On affirmait, par exemple, qu'une bonne majorité des femmes de 65 ans étaient pauvres. C'est toujours le cas aujourd'hui.

Pour les jeunes, le portrait n'est pas vraiment plus reluisant. À l'heure actuelle, les données révèlent que 90 % des femmes de moins de 25 ans, en charge d'une famille, sont pauvres. Or, une rupture dans un couple avec enfants aboutit à une famille monoparentale le plus souvent gérée par une femme. C'est donc dire que la pauvreté n'a pas fini de faire des ravages.

Ainsi, des femmes sont pauvres à l'heure actuelle. Elles sont pauvres, parce qu'elles sont chefs de famille. Elles sont pauvres aussi parce qu'elles ont 65 ans et plus et que, toute leur vie, elles n'ont «rien fait». C'est-à-dire qu'elles se sont

usées à travailler, mais cette contribution n'a pas de valeur économique.

Plus les femmes sont pauvres, plus elles dépendent d'un conjoint ou de l'État. Et ces relations de dépendance ne favorisent pas les rapports égalitaires entre les hommes et les femmes. L'élimination de la pauvreté faisait partie des revendications de la Marche mondiale des femmes.

Tant que la société ne prendra pas conscience du phénomène de pauvreté chez les femmes, on ne mettra pas en place des mesures pour que la situation change. Soulignons par ailleurs que la conjoncture sociale économique actuelle n'aide pas beaucoup la cause. On entend dire parfois : «Les femmes n'ont qu'à aller travailler !» Encore faudrait-il qu'il y ait des emplois.

Même sur le marché du travail, les conditions sont difficiles. Les femmes travaillent souvent au salaire minimum. Elles obtiennent des contrats ici et là ou sont travailleuses autonomes. Pour plusieurs, le nombre d'heures travaillées ne permet même pas de toucher un salaire décent.

Aspirées par la spirale de la pauvreté, ces femmes se battent pour leur survie personnelle et celle de leurs enfants. Les plus âgées, elles, peuvent encore profiter de l'universalité des pensions de vieillesse. Plusieurs de ces femmes n'avaient jamais eu de sous à elles avant de toucher leur premier chèque de pension. La situation économique des femmes est donc préoccupante. Voilà pourquoi des groupes continuent de militer et de travailler à l'amélioration de la condition féminine. Pour que le plus grand nombre possible de femmes puissent laisser en héritage autre chose que la pauvreté.

RND La reconnaissance du travail invisible entre-t-elle en contradiction avec le discours féministe qui prône l'autonomie financière des femmes ?

Je ne parlerais pas de contradiction. Fondamentalement, la cause que défend l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) s'apparente à celle des groupes féministes. Je dirais que toutes les femmes ont intérêt à mieux connaître les enjeux et les conséquences de la non-reconnaissance du travail invisible.

Si les féministes ont tant prôné l'autonomie financière, c'était pour combattre la pauvreté des femmes et la dépendance. Il y a 30 ans, on croyait que les femmes pourraient aisément trouver une place sur le marché du travail. On s'imaginait qu'elles pourraient profiter de salaires intéressants, d'avantages sociaux et de services de garderie. Mais le monde du travail et les règles du jeu ont changé.

90 % des femmes de moins de 25 ans, en charge d'une famille, sont pauvres.

À l'heure actuelle, il est de plus en plus urgent de reconnaître au travail invisible une valeur sociale et économique. Une fois qu'on aura reconnu qu'il existe en fait deux formes de travail, visible et invisible, on pourra adopter des mesures qui permettront aux femmes de vraiment accéder à l'autonomie financière.

Par ailleurs, certaines féministes craignent qu'avec cette reconnaissance, on retourne les femmes au foyer. Je ne partage pas cette peur. Si on ne recon-

naît pas la valeur sociale et économique du travail non rémunéré, on prive les femmes d'un choix de vie. Entre une maternité appauvrissante et des conditions de travail inacceptables, plusieurs opteront pour la maternité, même si ce scénario risque de les rendre dépendantes financièrement. Elles choisiront en quelque sorte de vivre cette situation difficile. Elles demeureront à la maison un certain temps, sans qu'on reconnaisse leur apport à la société.

Au fond, la cause que l'on défend à l'AFEAS compte deux mesures : reconnaître une valeur sociale et économique au travail invisible et non rémunéré et mettre en place des moyens pour que les femmes aspirent à une autonomie financière. Contourner cette reconnaissance équivaut donc à appauvrir les femmes.

RND Les jeunes femmes sentent-elles encore le besoin de se mobiliser pour dénoncer les injustices qui les touchent ?

Comme les jeunes femmes des générations précédentes, celles d'aujourd'hui font sensiblement le même cheminement. À partir du moment où elles font face aux réalités de la vie, elles constatent les injustices et elles veulent les dénoncer. Voyons un exemple bien quotidien de situation injuste. Une jeune femme fait des démarches pour décrocher un emploi. À chaque entrevue, on lui pose la question : « Désirez-vous avoir une famille plus tard ? »

La postulante décode rapidement que sa réponse sera déterminante quant à la suite des choses. Un non la gardera en lice pour l'obtention du poste. Un oui la condamnera à aller chercher ailleurs. Alors, elle se demande pourquoi



Personne ne va travailler à améliorer la condition des femmes, si ce n'est les femmes elles-mêmes.

le fait de vouloir fonder une famille l'empêche d'accéder au marché du travail. Elle constate l'injustice et veut la dénoncer. De la même manière que l'ont fait les jeunes femmes des générations précédentes.

Je dirais toutefois que la manière de dénoncer les injustices diffère de nos jours. Les jeunes femmes d'aujourd'hui ne veulent pas adhérer à un féminisme radical. Elles souhaitent que les relations hommes-femmes soient respectées à l'intérieur de leurs revendications. Elles privilégient des rapports égalitaires. Aussi désirent-elles souvent que les hommes participent à leurs démarches.

En cela, elles se distinguent aussi de celles qui les ont précédées. Dans les années 60, les femmes étaient vouées à leur famille et à la vie domestique. Quand elles sortaient, elles aimaient se retrouver entre elles. Aujourd'hui, les jeunes femmes ont d'autres lieux de socialisation. Leur vie est différente. Le

peu de temps dont elles disposent en dehors de leurs obligations, elles souhaitent souvent le partager avec leur conjoint.

Pourtant, les véritables prises de conscience par rapport à la condition féminine se font lorsqu'on échange avec d'autres femmes qui ont vécu les mêmes expériences. C'est dans ces conditions que l'on peut constater les enjeux, mesurer les conséquences des injustices, trouver des solutions et les mettre en application.

Les jeunes femmes qui se mobilisent de nos jours ne sont pas tombées dans la potion magique. Au fil de leurs expériences, elles découvrent pourquoi il faut travailler à changer les situations. Il n'y a rien d'acquis. À l'AFEAS, cela fait environ 35 ans qu'on rappelle l'importance de reconnaître la valeur du travail invisible et non rémunéré. Les conséquences de la non-reconnaissance sont énormes. Cette non-reconnaissance a des répercussions sur de nombreux

dossiers : la politique familiale, la conciliation travail-famille, le virage ambulatoire, les pensions de vieillesse.

L'apport des jeunes femmes est essentiel à l'atteinte de cet objectif de reconnaissance. Une chose est sûre : si ces dernières ne se mobilisent pas, elles perdront au change. Personne ne va travailler à améliorer la condition des femmes, si ce n'est les femmes elles-mêmes. Les hommes ont bien assez de travailler à améliorer leur propre situation. Qu'importe les moyens qu'elles prendront pour revendiquer leurs droits, les jeunes femmes d'aujourd'hui devront agir en solidarité avec leurs pairs. En effet, seul le nombre peut faire avancer la cause et peut permettre aux femmes d'occuper une place de choix dans la société.

RND Qu'est-ce qui a permis à l'AFEAS de poursuivre son action au fil des années ?

Je pense que c'est d'abord la mission même de cet organisme sans but lucratif : améliorer les conditions de vie et de travail des femmes et défendre leurs droits. Plus précisément, amener les femmes, par l'éducation et l'action sociale, à se prendre en main et à améliorer leur condition dans leur milieu. La fidélité à cet engagement a suscité un intérêt, a soulevé des passions et continuera de gagner la faveur populaire.

Après 35 ans, l'AFEAS regroupe maintenant près de 20000 femmes réparties dans 430 groupes locaux. Cette solidarité doit demeurer, parce que la cause des femmes représente un travail de longue haleine. À l'AFEAS, on pratique la politique des petits pas, parce qu'on a la ferme conviction que c'est

ainsi qu'on parvient à changer les mentalités dans une culture. On croit vraiment qu'en agissant de la sorte, on fera que le monde de demain sera meilleur, tout particulièrement pour les femmes.

Un autre élément a permis à l'organisme de poursuivre son action : la crédibilité acquise dans la défense de certains dossiers. Pensons au partage obligatoire des biens familiaux à la fin du mariage qui constitue un pas dans la démarche de reconnaissance de la valeur du travail au foyer.

Les jeunes femmes d'aujourd'hui ne veulent pas d'un féminisme radical.

Soulignons aussi la reconnaissance du travail des femmes collaboratrices de leur mari dans une entreprise familiale, la reconnaissance de la pratique des sages-femmes, la lutte pour une plus grande équité fiscale pour les familles, l'obtention de congés et d'allocations de maternité et l'assurance parentale, les modifications à la *Loi sur le régime des rentes du Québec* pour que le conjoint survivant reçoive une allocation.

Chaque fois que l'AFEAS s'est engagée dans un dossier, elle l'a fait dans un souci d'éducation populaire et de démocratie. Localement, les membres ont toujours été invitées à se prononcer sur les recommandations avant que celles-ci soient présentées au niveau provincial.

Dernier élément qui fait que l'AFEAS compte aujourd'hui 35 ans d'histoire : le fait de répondre aux besoins des femmes. Chez nous, ces besoins touchent

deux volets : l'éducation ainsi que les arts et la culture. Les activités que l'on propose sont diversifiées et organisées selon différents champs d'intervention : recherche, information, formation et action.

RND **Considérez-vous que votre association est toujours d'actualité ?**

Certainement, du côté de la recherche par exemple, l'AFEAS travaille en collaboration avec des universitaires à des recherches-actions, c'est-à-dire à des recherches dont les résultats mènent à des interventions concrètes. Les plus importantes recherches ont jusqu'ici visé la situation des femmes collaboratrices dans les entreprises familiales, le travail au foyer, les besoins et aspirations des femmes âgées de 55 ans et plus, les répercussions du virage ambulatoire.

Sur le plan de l'information, l'AFEAS publie la revue *Femmes d'ici* qui paraît quatre ou cinq fois par an. L'organisme produit aussi, chaque année, un guide d'animation. Ces documents fournissent des renseignements sur différents thèmes et proposent des outils pour les responsables régionales et locales qui préparent et animent des activités femmes d'ici. Dépliants, trousseaux et brochures sont également conçus périodiquement à l'intention des membres de l'association.

En ce qui a trait à la formation, l'AFEAS offre près de 500 sessions ou séminaires par année. Les thèmes abordés sont variés : de la connaissance de soi aux techniques d'animation en passant par la gestion du temps, le rôle des organismes sans but lucratif et les processus de solution de problèmes.

Enfin, l'AFEAS se distingue aussi par ses actions. L'organisme défend les droits et intérêts des femmes en intervenant régulièrement auprès des instances pour qu'elles mettent en application des recommandations adoptées par les membres pendant les congrès annuels. Ces interventions s'effectuent donc auprès des députés, des gouvernements, des commissions parlementaires, des comités interministériels, des organismes publics, parapublics ou privés.

Tout ce dynamisme, cette vie qui circule à travers ces actions, donne lieu à des avancées dont on s'étonne toujours en fin d'année. À l'AFEAS, les femmes sont conscientes que les conditions se sont améliorées, mais il faut continuer de travailler à défendre la cause.

Les défis ne manquent pas d'ailleurs. L'AFEAS réclame notamment la reconnaissance de la valeur sociale du travail au foyer par différentes mesures comme l'intégration au Régime des rentes du Québec et un crédit d'impôt pour le parent assumant la garde de ses enfants à la maison.

On veut des mesures pour éliminer la violence familiale et conjugale et, pour aider les victimes, on veut aussi une formation et une orientation plus judicieuse des filles. On souhaite qu'elles se dirigent vers des métiers mieux rémunérés, moins précaires et moins vulnérables aux changements technologiques. On espère une réforme des normes du travail qui facilite la conciliation de la vie parentale et du travail gagne-pain, ainsi qu'une amélioration des services de garde à l'enfance. Nul doute qu'il y a dans ces défis de quoi tenir un autre 35 ans ! ■